

le Grenelle Environnement

> accueil > grenelle environneme... > tous les messages

debat public, enquête publique et démocratie

Message écrit le 4/10/2007 par a3cfal en réponse à Programme d'actions : les décisions publiques - gouvernance, expertise et participation citoyenne à la décision publique

Le projet du CFAL, Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise à été ajouté dans le "débat public" du "COL Contournement Ouest Lyonnais" organisé par le CNDP en 2003. Bien que citoyen directement impacté par ce projet, je n'en ai eu information que 4 ans plus tard ! Un processus de demande d'avis a été mis en place en 2005 auprès d'institutionnels et associations. Le document-support fait 98 pages, il a été diffusé vers 300 organismes et 125 ont bien voulu répondre dans le délai de 2 mois imparti.

- ▶ Le projet a été découpé en 2 tronçons, cassant la cohérence globale du projet.
- ▶ Il apparaît après coup, que tous ont répondu "en aveugle" vers le préfet de Région qui assure la synthèse.
- ▶ La légitimité de certains laisse à sourire et l'équilibre des forces n'est pas respecté. Les lobbies sont évidemment les premiers et quasi seuls à y répondre !
- ▶ Dans un choix parmi 4 tracés présentés comme équivalents en coût, nous comparions en fait 3 tracés à faire totalement avec 1 tracé "phasable" (cad réalisable 1/3 + utilisation des voies existantes puis les 2/3 restants dans des délais non définis). Nos institutionnels ne s'y sont pas trompé quand les 2/3 représentent 870M€ et qu'ils ne souhaitent pas mettre la main à la poche !
- ▶ les élus locaux directement impactés ne sont toujours pas intégrés au "copil" comité de pilotage du dossier.

Conclusion :

- ▶ Quelle publicité assurons nous à ces enquêtes ?
- ▶ Les demandes d'avis ne sont pas des demandes de "délibérations" et participent ainsi à des réponses parfois expéditives et non représentatives des institutions qui les signent.
- ▶ Au final, le ministre invoque "s'appuyer sur des avis" et les avis se retranchent derrière "nous n'avons donné qu'un avis". Pour l'anecdote le ministère de la culture a répondu pour une infrastructure ferroviaire 😊 alors que la DDE de l'Ain n'as pas été écoutée dans ses conclusions.
- ▶ est ce toujours un choix de comparer 3 tracés à 1400M€ et un à 530M€ + finitions "plus tard"

Où est la démocratie ? ? ? Quand le mécanisme de décision est aussi opaque et diluant de responsabilité.

Au final, pour un projet structurant national et important en termes d'écologie, rien n'est fait ! Le projet est tellement bancal sur ces bases, que le ministre signataire déjà en 2005, l'a signé 3 fois, dont une à 15 jours de quitter son ministère, et que son remplaçant conscient des problèmes consécutifs à ces vices de formes et procédure, accepte encore récemment de remettre le sujet sur le tapis.

Est ce si dur pour l'état de reconnaître "un mauvais départ" et d'entendre vraiment le public qu'il sollicite ?

Trk:

[Retour à la liste des messages](#)

[Les réponses à ce message \(3\)](#)

[Auteur](#)

[Date](#)

Les réponses à ce message (3)  

Auteur  

Date 

 **Concertation ??? et trahisons politique !**

NON AU FUSEAU A

11/10/2007

du...

Toute cette prose ne doit pas nous faire oublier qu'alors que nous n'en étions que dans la phase de concertation, RFF avait déjà pris sa décision, et de fait l'imposait à l'ETAT, qui au passage A pris les élus de la base et les habitants du canton, que nous sommes, pour des pantins et quantité négligeable !

que des élus ont voté « des avis » sans savoir ce pour quoi ils votaient,

que certains d'entre eux ont, pour se donner bonne conscience certainement, fait voter des avenants inutiles (cela permet malgré tout de se justifier et de pouvoir dormir tranquille)

que d'autres encore ont cédé aux pressions financières ou électoralistes (député, maires non impactés directement, présidents de conseils généraux, etc.). N'est on pas en droit de se demander pourquoi les fuseaux B C D n'ont jamais été réellement investigués ?

Comment expliquer que lors de notre déplacement à la région Rhône alpes nous ayons été traités comme de dangereux fauteurs de troubles, obligeant les autorités à nous en interdire l'accès ? La contestation lorsqu'elle fondée ne doit pas faire peur, par contre la notre, et elle est fondée, doit faire peur à certains !

Les opposants à ce tracé ne sont pas des opposants au Fret, loin de là, mais que diable nous sommes en démocratie et les quelques élus et hauts fonctionnaires qui ont pris ces décisions complètement DEBILES, sans tenir compte de l'avis des élus de terrains et des habitants, doivent SAVOIR AUSSI nous écouter !

La démocratie écologique ne pourra pas se faire sans le peuple, sans une participation active de celui-ci, et si la "France d'en haut" ne nous écoute pas, elle ne se fera pas !

suite à la découverte de ce forum et du site sur le grenelle de l'environnement, il apparait impossible à une association enregistrée dans la catégorie "environnement" de se faire inscrire aux réunions interrégionales du Grenelle.

Entre les lieux annoncés qui ne sont pas au courants de "comment s'inscrire ?" et les préfectures qui ne répondent pas aux mails (annecy), les pertes de temps s'accumulent pour arriver à un refus pour cause de listes "bouclées" (Bourg en Bresse).

La consultation du public ? Quel public ?

Même nos élus locaux après plus de 2 ans d'opposition continue ne sont toujours pas intégré au COPIL Comité de Pilotage du 8/10/2207 à LYON !!!

Les riverains des projets CFAL ne sont pas des citoyens attardés, ni anti-environnement. Pour ma part, j'ai changé de travail pour télétravailler et je me suis construit un vélocouché avec lequel je vais à toutes mes courses légères à moins de 10Kms. Je n'utilise désormais ma voiture que très rarement !

Pour un FRET de qualité les paramètres sont : pas de mixité fret et ter tgv meme à 80/20%. Des lignes neuves permettant une vitesse commerciale élevée.

Le projet actuel pour la partie nord avait parmi les 4 tracés proposés, des fuseaux qui auraient permis de répondre à ces contraintes et qui en plus aidaient à développer des emplois.

voir <http://rff-cfal.info> et <http://a3cfal.net>

Par le choix du fuseau A, il a été privilégié l'économie sur le dos des population par le phasage et la réduction de la vitesse commerciale, par une ligne plus longue partiellement neuve et un virage à 280° en plein dans la zone la plus urbanisée de la zone d'étude !

Donc clairement OUI au FRET, mais non au Fuseau A (partie NORD). Car volonté environnementaliste ne doit pas rimer avec aveuglement, ni acharnement.

Et merci à la démocratie, qui permet à un riverain éduqué par celle-ci, de participer à la critique d'un projet et de son système de choix. Pour peu que la réalité des moyens permette l'expression de son avis !

Rappel de quelques extraits du pdf issus du groupe 1 au grenelle de l'environnement : "Instaurer un environnement respectueux de la santé, élaborer un plan santé environnement 2 (art 3 p4) réduire les inégalités face au bruit, résorption des points noirs de bruits liés aux infrastructures de transports terrestres et aériennes. Qu'il y ait une meilleure équité environnementale.

Mieux évaluer les effets environnementaux liés aux transports, développer des alternatives au fret routier, par le ferroviaire ou le fluvial.

Identifier les besoins d'investissement dans le ferroviaire évaluation immédiate, les problèmes actuels du fret ferroviaire ne sont que très partiellement liés à des problèmes d'infrastructure, une amélioration des modes de régulation et de gestion du réseau devrait être mis en place, voir la réouverture des anciennes gares de fret."

Comment une bonne idée devient gâchis environnemental

Patrick Battista M...

6/10/2007

Premièrement, dans le cas que vous évoquez, il est évident que de nombreuses réponses de 2005 ne sont pas éclairées, et c'est le moins que l'on puisse dire.

Deuxièmement, en effet, les demandes d'avis et leurs réponses (mais la procédure est ainsi aujourd'hui, il faudra peut-être en changer) ne représentent pas toujours la réalité des avis des institutions questionnées, un Président d'organisme consulté peut faire une réponse pas forcément conforme avec la perception globale de l'institution représentée, notamment en l'absence de débat sur le fond et donc en méconnaissance totale ou partielle du dossier concerné.

Troisièmement, s'agissant de l'avis DDE de l'Ain (dans le cas présent), le mépris avec lequel cet avis pour le moins avisé a été traité est significatif d'un fonctionnement intégriste de certaines Administrations.

En conclusion, voilà comment, faute de réelle démocratie et face aux idéologies technocratiques, un vrai projet d'intérêt général et environnemental se transforme en monstrueux gâchis humain, économique et environnemental.

Messages dans cette discussion  

Auteur  

Date 

le Grenelle Environnement

> accueil > grenelle environneme... > tous les messages

Un exemple de démocratie participative EcoloRidicule

Message écrit le 2/10/2007 par Battista Patrick Maire de Niévroz en réponse à Programme d'actions : les décisions publiques - gouvernance, expertise et participation citoyenne à la décision publique

Comment considérer un Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) très bonne idée a priori, qui privilégie grenouilles, orchidées et oedicornèmes criards, au détriment des êtres humains, habitants de la Côtère de Montluel dans l'Ain, en méprisant et sacrifiant la Commune de Niévroz, sans aucune prise en compte du travail des élus locaux et avec le plus grand dédain de l'administration à l'égard de ces mêmes élus et populations locales ? !

Tri: Retour à la liste des messages

Les réponses à ce message (3)

Auteur Date

Pour l'heure, les choses sont assez mal engagées !

dcahu

11/10/2007

Les décisions sont prises de façon virtuellement démocratique. Nos hauts dirigeants ne se soucient que très peu de l'aspect humain inhérent aux projets dont ils font l'étude.

Quand un gouvernement obtient sa légitimité, avec forcément, plus de la moitié des voix, il considère et annonce volontiers que « les Français veulent..., les Français ont peur de..., » Pourtant il s'agit bien du pourcentage de Français qui a été favorable lors des élections, dont on devrait parler. Non pas de la totalité. Il est donc souhaitable que l'on tienne compte de la minorité, de tel sorte que le pays ne soit pas coupé en deux clans adverses.

Une vraie démocratie voudrait que l'on tienne compte de l'avis de tous les administrés, de telle sorte que les décisions soient plus douces, et conviennent au plus grand nombre. Depuis plusieurs années, une multitude de mesures extrêmement impopulaires ont été votées. Elles sapent le moral des gens par des contraintes fiscales déguisées, toute anomalie trouvant sa solution dans une taxe.

Beaucoup plus grave encore, certaines mesures atteignent fortement la dignité humaine. Elles dissipent un relent d'histoire, insupportable pour qui fait preuve d'un tant soit peu de conscience, de morale et de respect de l'autre.

Ces rigueurs sourdes sont le fruit amer de plusieurs décennies d'une incompétence crasse de la part de dirigeants successifs et contradictoires. Alors, un opportuniste, méchant et sournois, prend les rennes et saccage ce qui reste de culturellement plaisant, à un peuple qui ne voulait rien de cela au moment de voter. La démocratie fonctionne de cette façon dans notre pays. On dit que les civilisations ont toujours des hauts et des bas.... La descente est amorcée.

Ce qui visiblement compte le plus aux yeux de ces Messieurs les grands, est bien loin des préoccupations du citoyen. Les sujets quels qu'ils soient sont appréhendés avec une philosophie de financier. Le fait de porter préjudice à un citoyen, est considéré comme acceptable et nécessaire, dans la mesure où les finances s'en trouvent (officiellement) préservées.

De plus, les gros dossiers sont brodés de mensonges, de non dits, et d'intérêts cachés. Nous ne comptons plus les détournements, prises d'intérêts, délits d'initiés... Aussi nous pouvons constater que les arguments financiers qui motivent un choix à caractère technique se révèlent souvent trafiqués à la baisse afin de les faire admettre, appuyés de bonnes grosses évidences éhontées.

Dans le cas du tracé du fuseau A du CFAL, une association s'est penché sur le problème et parvient à « lever des lièvres » tellement énormes, que les politiques semblent admettre que les anomalies constatées méritent la réouverture du dossier. Encore une fois, ce retour en arrière est motivé par des paramètres techniques, donc financiers. Ca n'est pas la vie promises aux riverains qui aurai eu un tel effet. On ne parle toujours pas de la santé des quelques 25 000 citoyens qui ont cette menace d'enfer ferroviaire au dessus de la tête.

En résumé, il va falloir à notre classe politique française une grande rasade de sagesse, d'humanisme et d'écoute afin que le mot démocratie ait de nouveau un sens. Je suis très inquiet de constater que l'effet est inverse actuellement. A chaque fois qu'un politique s'exprime, chacun se demande ce qu'il va encore lui arriver. A quel tronc va-t-il falloir verser.

Si les Français n'ont pas confiance en leur chefs, comme dans toute société les résultats ne sauront être au rendez vous.

Le drame de l'environnement implique un nouveau grand virage pour l'humanité. Sans doute le plus délicat.

Pour maîtriser ce changement d'habitude majeure, il faudra que les hommes se concertent, s'entendent et oeuvrent avec complicité. Il n'est pas vraisemblable de faire appliquer au peuple d'une planète des mesures et des contraintes que tous n'auront pas acceptées.

Pour l'heure, les choses sont assez mal engagées !

Il faut remettre au goût du jour, l'honneur, la qualité, et le respect.

CONCERTATION ELUS ET POPULATIONS IMPACTEES

François DROGUE

11/10/2007

position de François DROGUE, Maire de LA BOISSE (01120)

Ma commune de 2900 h située à 15 kms de Lyon est au coeur d'infrastructures nombreuses ayant un impact important sur la vie des populations. Je cite rapidement et sans priorité : la RD 1084 (ex RN), la voie ferrée Lyon - Genève, l'autotoute A42, la LGV (en viaduc surplombant la commune) et enfin en zone D du PEB de l'aéroport de ST-EXUPERY. Elle sera également la commune d'accueil du barreau autoroutier A432 (nouveau viaduc en surplomb). Nous aurions pu espéré "échapper" au CFAL, mais NON : le faisceau A (tracé le plus impactant des 4 envisagés pour nos populations et notre tissu économique) a été retenu par M. PERBEN. Impensable car il y a des variantes. Le point commun à ces grands projets d'Etat est indiscutablement le manque d'écoute des élus et des populations.....jusqu'au jour où, lassés de tant d'injustices (par rapport à l'OUEST lyonnais en particulier), les élus saisissent la justice (c'est dommage d'en arriver à cette extrémité) et où elle leur donne raison....(par ex : PPRN récemment annulé par le TA sur ma commune). RFF n'a pas montré beaucoup d'enthousiasme au dialogue. Le préfet de région a défendu l'Etat. Mais nos populations, elles, s'adressent à leurs élus auxquels elles ont fait confiance pour les représenter et les défendre. ALORS, oui au développement durable, oui à la vraie concertation sur le terrain et AVANT d'arrêter les projets. Si ce GRENELLE là pouvait déboucher ne serait-ce que sur ça.....mais nous n'y croyons plus beaucoup.

position de Bernard LOBIETTI, Président de la Communauté de Communes de la Dombes et du Montluel

Bernard LOBIETTI

10/10/2007

Le Contournement ferroviaire de l'Agglomération lyonnaise (CFAL) impacte d'une façon inacceptable tout le territoire de notre communauté notamment par des nuisances sonores insupportables pour nos population et des problèmes vibratoires analysés de manière simpliste. Comment peut on croire à la construction d'une démocratie écologique alors qu'à l'époque lors des enseignements du débat public organisé en 2001/2002 il avait été affirmé dans une des conclusions "le refus de la part des élus , associations et du public d'un tracé situé à proximité des zones urbanisées" page 15 du document et cette affirmation est reprise page 89 "la sensibilité de la Côtière est d'autant plus forte qu'elle comprend de nombreuses zones densément peuplées. Sa forte urbanisation depuis 30 ans est liée à sa proximité avec Lyon et à la qualité du cadre de vie entre Dombes et le parc de Miribel Jonage." ? Ce qui n'a pas empêché un Ministre Monsieur PERBEN de choisir le tracé A qui impacte complètement notre territoire. Comment croire à l'utilité de débats organisés actuellement pour le Grenelle de l'Ecologie alors que personne n'a tenu compte des enseignements du débat public de 2001/2002. J'ai le sentiment que toutes ces actions ne sont que de la poudre aux yeux.

Messages dans cette discussion

Auteur

Date

Programme d'actions : les décisions publiques - gouvernance, expertise et participation citoyenne à la décision publique

Groupe 5 du Grenel...

28/09/2007